



INSCRIPTION POUR LA SAISON 2026-2027

Vous devez préalablement consulter et télécharger les documents d'inscription sur le

[dossier d'inscription](#)

Merci d'envoyer tous les documents scannés à hcdijon.direction.sportive@gmail.com

Coordonnées du Licencié

NOM : Prénom :

Date de naissance : CATEGORIE : Licence N° :

Adresse :

Téléphone :

Mail :@.....

ASSURANCE FFHG :

Je soussigné, atteste avoir été informé de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personne couvrant les dommages corporels auxquels la pratique sportive peut m'exposer (art. L321-4 du code du sport).

Dans ce cadre, je déclare avoir pris connaissance des modalités d'assurances présentées dans la notice d'information assurance FFHG (disponible auprès de votre club), et de la possibilité de souscrire à l'une des garanties d'assurance Accident Corporel proposées avec ma licence (Option A, B ou C).

Paraphe :

DROIT A L IMAGE :

Les photographies et les vidéos recueillies tout au long des activités menées par ou pour le DMHC sont indispensables au développement et à la promotion du club et du hockey sur glace. Elles feront l'objet d'un traitement informatique et seront destinées à la diffusion sur tout support média / web / print conformément aux dispositions relatives au droit à l'image. Attention! Les licenciés refusant le droit à l'image ne pourront apparaître sur les photos d'équipe, ni sur les photos/vidéos des différents matchs/tournois.

Paraphe :

REGLEMENT INTERIEUR

Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur du club pour la saison 2026 - 2027

Paraphe :

DOCUMENTS OBLIGATOIRES

- ☐ Attestation médicale signée ou certificat médical selon cas
- ☐ Formulaire inscription club
- ☐ Autorisation parentale (pour les joueurs mineurs)
- ☐ Photo d'identité et copie de pièce d'identité (pour tout nouveau pratiquant et pour tous les dirigeants)

La montée sur la glace ne sera autorisée qu'après la fourniture des documents obligatoires et du paiement de la licence.

Signatures :

Le titulaire

Les Parents ou le Tuteur
(pour les mineurs)

INSCRIPTION POUR LA SAISON 2026-2027

Modalités de règlement :

CB en 3 fois, via Helloasso

1er prélèvement à la prise de licence, 2nd prélèvement le 31 octobre, 3eme prélèvement le 31 décembre

Autres moyens de paiement :

Chèques Vacances Papier, Chèque ou Virement en une fois à réaliser auprès de notre équipe administrative.

Pass'Sport

Vous êtes bénéficiaire du Pass'Sport ? il vous donnera une réduction de 70€. Merci de nous procurer le justificatif.

Famille de hockeyeurs :

Pour la 2ème licence joueur prise au sein d'une même famille, une remise sous forme de bon d'achat à la boutique du club d'une valeur de 15 % de la cotisation, puis 20% à partir de la 3ème licence joueur prise au sein de la même famille, vous sera accordée. Ce bon d'achat sera valable pour la saison 2026-2027 sur les équipements et goodies clubs.

Certificat médical ou attestation médicale

Les MAJEURS ont besoin d'un certificat médical d'aptitude pour la prise d'une licence ou le renouvellement si le précédent certificat médical date de plus de 3 saisons. Pour un renouvellement d'une licence de moins de 3 saisons, l'attestation médicale liée au questionnaire de santé est suffisante.

Les MINEURS n'ont plus besoin de fournir de certificat médical d'aptitude pour la prise ou le renouvellement d'une licence.

Cependant il reste à faire, en fonction des réponses au questionnaire de santé rempli par les personnes représentant l'autorité parentale.

Pour des raisons de secret médical, seule l'attestation médicale remplie et signée est à transmettre au club.

Documents d'inscription :

Vous trouverez l'intégralité des documents d'inscription (doc à compléter, informations, notices, Tuto, ..) :

https://drive.google.com/drive/folders/13vcRyyp_Xrztdkj-X8MoAgvcVqmVXIA-?usp=sharing

Sur-classement :

Le sur-classement permet au club de faire évoluer un licencié dans la catégorie d'âge supérieur (ex: U9 -> U11) dans un but de développement du joueur selon son niveau et à l'appréciation des coaches. Attention ! Un surclassement n'entraîne pas obligatoirement la participation aux entraînements et matchs de la catégorie supérieure. Seuls les entraîneurs référents des 2 catégories peuvent convier un joueur à y participer.

La demande de sur-classement est recommandée pour les années de naissance suivantes: 2018, 2016, 2014, 2012, 2009, 2008 et 2007.

Championnat féminin : 2010 – 2011 - 2012

Le dossier médical de sur-classement est à faire chaque saison. (Un ECG est obligatoire pour les licenciés "masculin/mixité" né en 2011 et avant.) Il doit être saisi par le joueur sur son application fédérale Hockeynet. (voir Tuto saisie dans les documents)

Application fédérale HOCKEYNET :

En parallèle au dossier d'inscription, nous vous demanderons de créer ou de mettre à jour vos informations et photos sur l'application fédérale Hockeynet puis via votre espace personnel « licencies.hockey.fr ». (<http://licencies.hockeynet.fr/auth/login>)

En dehors de la catégorie Loisirs, tous les joueurs et toutes les joueuses de tout âge doivent présaisir la licence compétition mixité.

Votre licence sera validée par le club à réception du dossier complet (documents et règlements).